

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Lundi 7 AVRIL 2025 à 9 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 MARS 2025, s'est réuni sous la présidence de Madame Margarete BARBARA, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ARRONDISSEMENT
DE
MONTREUIL-SUR-MER

Etaient présents : ~~Monsieur Walter KAHN, Maire, Madame Margarete BARBARA, 1^{ère} Adjointe au Maire ; Monsieur Didier BOMY, Adjoint au Maire ; Madame Karine MICHELI, Adjointe au Maire ; Monsieur Stéphane ABEEL, Adjoint au Maire ; Madame Nathalie COPIN, Adjointe au Maire ; Monsieur David FLAHAUT, Adjoint au Maire ; Madame Camille DAMBRON, Conseillère Municipale ; Monsieur Laurent REQUIER, Conseiller Municipal ; Madame Martine DUSSAUSOY, Conseillère Municipale ; Monsieur Éric LOUVET, Conseiller Municipal ; Monsieur Jean-Pierre CHAVATTE, Conseiller Municipal ; Monsieur Alain HODE, Conseiller Municipal délégué ; Madame Pascale GUILBERT, Conseillère Municipale ; Monsieur Didier VAMBRE, Conseiller Municipal délégué ; Madame Caroline MOREL, Conseillère Municipale ; Madame Florence DESMIDT, Conseillère Municipale déléguée ; Monsieur David HERMAN, Conseiller Municipal délégué ; Madame Katy LATRECH, Conseillère Municipale ; Madame Stéfany QUEVA, Conseillère Municipale déléguée ; Madame Elodie PETIT, Conseillère Municipale ; Monsieur Jérôme PRUVOT, Conseiller Municipal délégué ; Monsieur Michel GOLLIOT, Conseiller Municipal ; Madame Christelle DEHARBE, Conseillère Municipale ; Monsieur Pierre-Marie GUIDEZ, Conseiller Municipal ; Monsieur Bertrand CARIN, Conseiller Municipal ; Monsieur Alain BERY, Conseiller Municipal ; Monsieur Stéphane BENOIT, Conseiller Municipal et Madame THERY Marie-Thérèse, Conseillère Municipale.~~

Commune de CUCQ

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice

29

DELIBERATION N° 2

OBJET

Budget Primitif 2025

Absents excusés : 8 Conseillers municipaux rayés ci-dessus.

Pouvoirs : Mr KAHN Walter pour Mme BARBARA Margarete
Mr REQUIER Laurent pour Mr VAMBRE Didier
Mr HODE Alain pour Mme DAMBRON Camille
Mme MOREL Caroline pour Mme COPIN Nathalie
Mme LATRECH Katy pour Mr ABEEL Stéphane
Mme PETIT Elodie pour Mr FLAHAUT David
Mme THERY Marie-Thérèse pour Mr BOMY Didier

Madame DESMIDT Florence, Conseillère Municipale, est secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général des impôts,

VU la Loi n°2024-1167 du 6 décembre 2024 de finances de fin de gestion pour 2024,

VU la Loi n°2024-1188 du 20 décembre 2024 spéciale prévue par l'article 45 de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la circulaire interministérielle du 22 janvier 2025 relative aux conséquences de la mise en œuvre du décret des services votés pour les collectivités locales,

VU la Loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 12 septembre 2022 décidant d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er JANVIER 2023,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2022 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) suite à la décision de changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune à compter du 1^{er} JANVIER 2023,

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2022 et du 16 octobre 2023 adoptant les durées d'amortissement suite à la décision de changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune à compter du 1^{er} JANVIER 2023,

VU la circulaire préfectorale en date du 25 février 2025 relative aux informations et recommandations pour l'exercice budgétaire 2025,

VU la circulaire préfectorale en date du 5 mars 2025 relative aux informations sur la loi de finances 2025,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 février 2025 relative au Débat d'Orientation Budgétaire 2025,

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets et de fixation des taxes directes locales est fixée au 15 avril,

VU la séance en date du 7 mars 2025 de la commission « Finances »,

Considérant que le Budget Primitif 2025 a été transmis par voie dématérialisée préalablement à la réunion à chaque Conseiller Municipal, avec une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles destinée aux citoyens afin d'en saisir les enjeux,

Madame Margarete BARBARA, Première Adjointe suppléante, reprend chapitre par chapitre le projet de budget présenté en commission « Finances »,

VU l'intervention de Monsieur GUIDEZ Pierre-Marie, Conseiller Municipal, concernant la non-participation au vote de Messieurs FLAHAUT et BOMY, s'interrogeant sur l'association les Près Lenclos dont Madame BARBARA fait partie,

VU la réponse apportée par Madame BARBARA Margarete, 1^{ère}, Adjointe, à savoir que les Près Lenclos ne reçoivent aucune subvention de la commune et qu'ils dépendent du CCAS,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle, Conseillère Municipale, relative à la somme de 8000 € à nouveau allouée aux plantations,

VU la réponse apportée par Monsieur BOMY Didier, Adjoint au Maire, précisant qu'il s'agit de l'ensemble du fleurissement de la commune ;

VU la prise de parole de Madame DEHARBE Christelle relative aux indemnités des élus et notamment celle de Madame NEUVILLE Annie, Adjointe au Maire décédée le 10 août 2024 et de Monsieur KAHN Walter, Maire empêché,

VU la réponse de Monsieur BOMY Didier, Adjoint au Maire, précisant que l'indemnité du Maire n'est reversée ni à Madame BARBARA, 1^{ère} Adjointe suppléante, ni à Monsieur BOMY Didier, Adjoint au Maire,

Le budget principal est adopté par chapitres (Monsieur Didier BOMY et Monsieur David FLAHAUT ne prenant pas part au vote du chapitre 65 relatif aux subventions accordées aux associations).

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 8 255 561,89 € pour la section de fonctionnement et à 2 531 466,67 € pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2025 VOTÉ PAR CHAPITRES

CHAPITRES	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	RESULTATS
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
<u>DEPENSES</u>				
011	28	0	0	Adopté
012	28	0	0	Adopté
014	28	0	0	Adopté
65	24	0	4 (Mr FLAHAUT + pouvoir Mr BOMY + pouvoir)	Adopté
66	28	0	0	Adopté
67	28	0	0	Adopté
68	28	0	0	Adopté
023	28	0	0	Adopté
042	28	0	0	Adopté
<u>RECETTES</u>				
013	28	0	0	Adopté
70	28	0	0	Adopté
73	28	0	0	Adopté
731	28	0	0	Adopté
74	28	0	0	Adopté
75	28	0	0	Adopté
77	28	0	0	Adopté
042	28	0	0	Adopté
002	28	0	0	Adopté
SECTION D'INVESTISSEMENT				
<u>DEPENSES</u>				
20	28	0	0	Adopté
204	28	0	0	Adopté
21	28	0	0	Adopté
23	28	0	0	Adopté
16	28	0	0	Adopté
040	28	0	0	Adopté
<u>RECETTES</u>				
10	28	0	0	Adopté
1068	28	0	0	Adopté
165	28	0	0	Adopté
021	28	0	0	Adopté
040	28	0	0	Adopté
001	28	0	0	Adopté

Fait et délibéré à CUCQ, les jour, mois et an susdits.



Pour le Maire empêché
La 1^{ère} Adjointe Suppléante
Madame BARBARA

Barbara

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216202614-20250407-deliberation2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025

Publication : 07/04/2025

